



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE VERS UNE NOUVELLE ÈRE SOLAIRE

Fiche technique n° 1 mars 2012

En quoi consiste cette transition énergétique ?

Il s'agit d'abandonner progressivement l'usage des combustibles stockés : uranium et fossiles (pétrole, gaz, charbon), et de recourir massivement aux énergies de flux issues du soleil (soleil, vent, eau et plantes) qui sont renouvelables.

Ce dossier a pour but d'expliquer pourquoi et comment réaliser cette transition.

En quoi ce sujet concerne Héliopole?

Rappel : l'objet statutaire d'Héliopole est de « sensibiliser le public et les professionnels aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables et de les promouvoir par tous moyens appropriés ».

Depuis sa création en 1998, au lendemain des accords de Kyoto (1997), Héliopole a :

- participé à la création d'espaces publics d'information (Espace Info-Énergie),
- tenu de nombreux stands pédagogiques dans les salons avec le support de posters et de matériels de démonstration,
- organisé des conférences-débat notamment sur le réchauffement climatique, les éoliennes, l'habitat bioclimatique, le « virage énergie climat en Pays de Loire », le recyclage des installations de production électrique...
- organisé des portes ouvertes en partenariat avec le Comité de Liaison des Énergies Renouvelables (CLER) et l'ADEME, dans le cadre de l'habitat bioclimatique
- réalisé deux projets d'électrification solaire de villages ruraux en Afrique, l'un au Bénin grâce à nos relations privilégiées avec le SyDEV depuis notre création et l'autre au Burkina-Faso en partenariat avec l'association Les Olonnes-Nakar et le soutien financier de la fondation ADDAX

L'assemblée générale d'Héliopole 2011 a décidé de porter un effort particulier sur les conséquences de l'épuisement des combustibles stockés, uranium et fossiles, et des dangers de contamination et climatique inhérents à leur usage intensif.

Extrait du compte rendu de cette AG, bulletin d'avril 2011 :

« Dans la conférence du 15 mars [« Les énergies renouvelables en Vendée-Projet du parc éolien en mer » avec débat public en présence des candidats aux cantonales], Jean Charuau a présenté des scénarii, étudiés en ce moment par le Conseil Européen, de l'évolution des besoins énergétiques et des moyens d'y répondre au terme de 2050. Ils nécessitent tous une grande sobriété et un fort dosage d'énergies renouvelables.

Certains montrent bien que l'énergie nucléaire n'est pas indispensable et qu'une transition peut aboutir à partir de 2035. Cette question sera au coeur de nos préoccupations de cette année. Jean Charuau propose, dans la limite de ses compétences acquises tout au long de sa vie

professionnelle, d'organiser des réunions d'information des adhérents afin d'éclairer l'actualité, les enjeux et les risques du nucléaire. »

Depuis l'origine, Héliopole a œuvré pour limiter au maximum le recours aux énergies fossiles (bio-climatisme, énergies renouvelables, solaire, éolienne..).

Elle s'est refusée à adopter une attitude idéologique quant à l'électricité d'origine nucléaire, bien qu'étant consciente des « inconvénients » de cette technologie :

- dépendance totale vis à vis des pays producteurs d'uranium,
- stocks d'uranium limités, d'où la tentation d'augmenter la part du plutonium retraité dans les combustibles,
- dangers liés à la radioactivité tout au long du cycle du combustible, nettement accrus par l'utilisation du plutonium,
- risques de prolifération des matières fissiles, dont le plutonium, et d'attentats.

Héliopole ne s'est pas manifestée sur ce sujet, à caractère polémique, compte tenu de l'importance, en France (78% aujourd'hui), de la part nucléaire dans la production électrique. Nous étions en attente de solutions techniques et économiques réalistes qui, associées aux économies d'énergie et énergies renouvelables (fondement de notre action), permettent une sortie progressive, non seulement de l'utilisation des fossiles, mais aussi du nucléaire.

L'émotion et l'inquiétude qui ont suivi le nouvel accident du nucléaire civil à Fukushima, le 11 mars 2011, renforcent la prise de conscience des décideurs politiques et se traduisent par la décision d'arrêt de cette filière de production électrique dans plusieurs pays européens.

Depuis peu, des scénarios de transition énergétique à l'horizon 2050 ont été publiés au niveau européen. Ces scénarios sont à l'étude dans les organismes officiels et des étapes contraignantes (2020,2030...) adoptées. Tous ces scénarios présentent une forte diminution voire une extinction de la part du nucléaire.

En France, où la situation est rendue délicate par notre forte dépendance au nucléaire, le scénario qui nous semble le mieux adapté est celui présenté en 2006 et révisé fin 2011 par l'association négaWatt.

Il n'y est pas question d'un arrêt brutal du nucléaire mais d'une sortie progressive, en plus de 20 ans, qui est fonction de :

- la mise en œuvre d'un programme de sobriété et d'efficacité énergétique,
- la montée en puissance de la production électrique d'origine renouvelable,
- du vieillissement du parc des centrales actuelles.

Après la présentation qui a été faite au CA du 10 janvier dernier, et constatant le peu d'adhérents présents à cette réunion, le bureau a souhaité remettre ce sujet à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale de 2012 afin de lever toute équivoque.

Dans les bulletins à venir, les fiches techniques suivantes développeront les différents points évoqués ci dessus.